

Groupe Flo

Société Anonyme

Tour Manhattan
5/6 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 21 juin 2018 - 14^{ème}
Résolution

CONSTANTIN ASSOCIES

*Member of Deloitte Touche
Tohmatsu Limited*

185, av. Charles de Gaulle

95524 Neuilly-sur-Seine

FIDAUDIT

Membre du réseau Fiducial

41, rue du Capitaine
Guynemer

92925 La Défense

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Tour EQHO
2, av. Gambetta
CS 60055

92066 Paris-La-Défense

Groupe Flo

Société Anonyme

Tour Manhattan
5/6 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 21 juin 2018 - 14^{ème} Résolution

A l'Assemblée Générale de la société Groupe Flo,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois, à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% du capital de votre société, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 23 mai 2018

Les commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

*Member of Deloitte Touche
Tohmatsu Limited*



Jean Paul Séguret

FIDAUDIT

Membre du réseau Fiducial



Bruno Agez

KPMG Audit

Département de KPMG SA



Eric Ropert